IV 1133

Je soussigné, reconnois avoir receu comme tresorier
de l'academie Royale de chirurgie la
somme de cinq cent livres, pour la pention
a moy accordée sur les revenus de l'academie
par deliberation de Mg.r le chancelier
de M.r dargenson et de M.r le premier
chirurgien du Roy dont quittance
p.r l'année 1762. a paris le 4 septembre
1764 Foubert

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
M

ARC 11
d. 45
n°. 36

[...]MIE NATIONALE [...]

27
51

78

[illegible]